

## Questionnaire « Rouler en sécurité »

Afin de préparer notre intervention, nous avons besoin de connaître votre pratique actuelle et vos attentes. Merci de compléter ce questionnaire et :

- le renvoyer par mail à : ..... (mail intervenant)
- avant le : ..... (date de la formation - 7 jours)

<b>Nom de l'employeur</b>	
Adresse du site	
Nom/prénom du référent vélo et coordonnées	
Date de formation	
Organisme de formation	
Nom du formateur et coordonnées	

À remplir par l'intervenant avant envoi du questionnaire

Vous avez demandé à bénéficier d'une formation sur le vélo d'une durée de 1h30, qui se déroulera sur et aux abords de votre lieu de travail, en petit groupe (3 à 6 personnes). Elle s'adresse à des personnes sachant déjà rouler à vélo, souhaitant se perfectionner ou gagner en confiance. Les objectifs sont :

- ✓ d'être capable de circuler à vélo en sécurité avec les autres usagers,
- ✓ de connaître les bons gestes et bonnes pratiques pour inciter à l'usage du vélo comme moyen de transport.

La formation propose théorie, réglages du vélo et mise en situation. Vous aurez besoin de votre vélo, en état de rouler. Merci de renseigner le tableau suivant.

Nom	
Prénom	
Profession	
Coordonnées (téléphone + mail)	
Quelle est la distance de votre trajet domicile-travail ?	
Utilisez-vous déjà le vélo pour vos trajets domicile-travail ? <i>(Si oui, merci de préciser depuis quand et la fréquence)</i>	
Si vous ne pratiquez pas (quotidiennement) le vélo pour vos trajets domicile-travail, quel(s) (autre) moyen(s) de transport utilisez-vous ?	
Si vous n'utilisez pas encore le vélo pour vos trajets domicile-travail, quelle est votre utilisation du vélo (dans quel contexte : loisir, sport, vacances...) et à quelle fréquence en faites-vous ?	
Utilisez-vous déjà le vélo pour vos trajets domicile-travail ? Quelles sont vos attentes ou vos questions pour cette formation ?	

*À remplir par le participant à la formation*

Le programme **Objectif Employeur Pro-Vélo** (OEPV - [www.employeurprovelo.fr](http://www.employeurprovelo.fr)) **vis** à accompagner les employeurs (publics et privés) dans le développement d'une culture vélo au sein de leurs établissements, par la prise en charge financière d'équipements et de services « Pro Vélo ».

Ce programme est porté par la Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB) et financé par le dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie. Il a pour but d'étendre l'usage du vélo dans le cadre des déplacements domicile-travail et professionnels de leurs collaborateurs, clients, fournisseurs et visiteurs.



Soutenu par

